



Regroupement de citoyenNES de l'arrondissement Limoilou

Québec, le 03 mai 2007

M. Jean-François Duchesne
Conseiller en santé environnementale
Direction régionale de santé publique de la Capitale Nationale (DRSP)
2400, d'Estimauville
Québec (Québec)
G1E 7G9
Objet : Rapport d'évaluation du bruit communautaire.

Monsieur Duchesne,

Suite à la lecture de votre rapport portant sur l'« *Évaluation d'une problématique de bruit communautaire dans les secteurs résidentiels bordant la zone industrielle de la canardière, Limoilou, Québec* », des questions sont restées sans réponse pour notre groupe de citoyens.

Nous avons été étonnés de ne pas retrouver d'éléments concernant les bruits d'impact qui à notre avis sont très dommageables pour la santé (anxiété, frustration, irritabilité, etc.). Les bruits d'impact, même s'ils demeurent non mesurables, sont énormément présents et dérangeants dans notre quartier. Nous nous inquiétons à savoir quels effets sur notre santé psychologique auront ces bruits si nous y sommes exposés à long terme et de façon aussi intense. Nous vivons déjà avec tous ces bruits d'impact depuis trois ans et ceux-ci affectent grandement notre vie et augmentent notre niveau de stress. Notre groupe de citoyens se demande s'il n'y aurait pas des études qu'y auraient été réalisées sur les bruits d'impact et leurs effets sur la santé des gens qui les subissent de façon excessive et constante.

Quant à la qualité de l'air ambiant, nous ne sommes pas rassurés par les études effectuées jusqu'à maintenant qui, à notre avis, sont davantage des études d'exposition, que des études d'évaluation des risques sanitaires ou des études épidémiologiques qui comparent différentes populations d'individus et permettent de décrire et d'expliquer une situation sanitaire. Le groupe ECHO-CitoyenNES demande à la DRSP que des études d'évaluation de risques sanitaires et épidémiologiques soient initiées afin d'évaluer réellement l'impact sur la santé de la population de l'arrondissement de Limoilou des contaminants émis par les industries situées dans la zone industrielle de la Canardière et dans le parc industriel Battures-Chamfleury. Compte tenu des résultats récents de certaines études françaises établissant un lien entre incinération et cancer¹,

¹ - Floret N, Mauny F, Challier B, Arveux P, Cahn JY, Viel JF. Dioxin emissions from a solid waste incinerator and risk of non-Hodgkin lymphoma. *Epidemiology* 2003;14:392-398.

- Floret N, Viel J-F, Lucot E, Dudermeil P-M, Cahn J-Y, Badot P-M, Mauny F. Dispersion modeling as a dioxin exposure indicator in the vicinity of a municipal solid waste incinerator: a validation study. *Environ Sci Technol* 2006;40:2149-2155.

- Institut de veille sanitaire, Étude d'incidence des cancers à proximité des usines d'incinération d'ordures ménagères, 2006
<http://www.invs.sante.fr/> (Voir Plaquette sur les premiers résultats en annexe)

nous voulons que ces études portent une attention particulière à l'incidence du cancer, ou autres maladies, sur la population habitant à proximité de l'incinérateur, en tenant compte de la durée d'exposition, de l'exposition ou non au panache de fumée de l'incinérateur, en comparaison d'une population habitant loin d'une telle usine.

ECHO-CitoyenNEs demande donc une rencontre avec la DRSP afin que nous puissions émettre nos opinions, poser nos questions et connaître votre réponse à notre demande d'étude sur l'impact sur la santé des citoyenNEs de notre arrondissement des contaminants émis par les industries ayant des activités dans les deux secteurs industriels à proximité de nos quartiers résidentiels.

Veillez recevoir, Monsieur Duchesne, nos salutations les meilleures.

Nicole Bilodeau
Représentante pour le groupe ECHO-CitoyenNEs²

Pièce jointe :

Incidence des cancers à proximité des usines d'incinération d'ordures ménagères

² ÉCHO-CitoyenNEs est un regroupement de citoyenNEs de l'arrondissement Limoilou ayant pour mission la qualité de vie et la santé des citoyenNEs de cet arrondissement. Nos deux principales préoccupations : améliorer la qualité de l'air ambiant et réduire les impacts du bruit causés par les activités industrielles à proximité de nos quartiers résidentiels.